



# COMMISSION FORMATION

**JEUDI 28 JANVIER 2021 – VISIOCONFERENCE**

PRÉSENT.E.S : ISABELLE AABKARI, DAVID BODET, YANNIS DELMAS, FLORIAN DUPERRE, CATHERINE ESNARD, ARNAUD FRANCOIS, MARION HAZA, ARMELLE JACQUEMOT, PIERRE KAMDEM, EMILIE NOIRTAULT, NABILA OULEBSIR, HELENE STEVENS, NICOLAS TRAN, CATHERINE TREHONDAT, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND

INVITÉE: HELENE HUBERT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 17 DECEMBRE 2020

Le compte rendu de la commission formation qui s'est tenue le 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME D'AUTO FORMATION VODECLIC

Présentation de Hélène Hubert de la Bibliothèque Universitaire Michel Foucault

Il s'agit de porter à la connaissance de tous.toutes l'existence de la plateforme d'auto formation Vodeclic.

<https://unipoitiers.lms.vodeclis.com>

L'Université de Poitiers a souscrit à cette plateforme. L'accès y est donc gratuit pour les personnels et étudiant.e.s de l'UP. La connexion s'effectue avec les identifiants personnels de l'UP.

Un catalogue de formations est proposé organisées en 6 catégories : Bureautique, Communication, Internet, Multimédia, Professionnel et Systèmes d'exploitation. Il est possible de se former ou de se perfectionner sur Word, Photoshop, Webex Meetings, InDesign, etc ... Des évaluations sont proposées.

Un tableau de bord permet de voir les dernières formations suivies et les évaluations. On peut planifier des séances sur un planning et programmer un rappel.

Cette plateforme est très facile d'accès et intuitive, et elle propose différents niveaux de formation. Elle peut être utilisée pour des exercices de type classe inversée.

## INFORMATIONS

### Réorientation semestre 2

Une semaine supplémentaire a été accordée à la campagne de réorientation, elle s'est donc arrêtée vers mi-janvier.

Merci à Catherine Tréhondat et au service scolarité d'avoir produit les chiffres compilés dans le tableau ci-dessous.

Au 27 janvier 2021

#### REORIENTATIONS 2020-2021 +45

2019-2020 +75

#### Etudiants entrants

	déjà à l'UFR	hors UFR	Total	déjà à l'UFR	hors UFR	Total
Licence 1 Géographie et aménagement	4		4	2	1	3
Licence 1 Histoire	3	12	15	7	12	19
Licence 1 Histoire de l'art et archéologie	5	1	6	1	4	5
Licence 1 Musicologie	0	0	0	1	0	1
Licence 1 Philosophie	2	0	2	0	1	1
Licence 1 Psychologie	13	37	50	24	44	68
Licence 1 Sociologie	1	2	3	1	3	4
Autre réorientation	1		1			
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>52</b>	<b>81</b>	<b>36</b>	<b>65</b>	<b>101</b>

#### Etudiants sortants

UFR Droit Sciences éco	33
UFR Lettres et langues	3

UFR Droit Sciences éco	22
UFR Lettres et langues	4

- Il y a donc un total de 81 entrant.e.s et 36 sortant.e.s ce qui fait un total de 45 arrivées au 2<sup>e</sup> semestre. Ce chiffre était de 75 l'an dernier.

- La baisse de la mobilité entrante en Psychologie s'explique par la diminution de la réorientation vers ce département des étudiant.e.s de Parcours d'Accès Spécifique Santé.
- La mobilité entrante en Histoire est importante avec 12 arrivées.
- La mobilité sortante vers Droit est plus importante que l'an dernier avec 33 étudiant.e.s qui viennent des portails Histoire/Droit et Psychologie/Droit.

## POINT SCOLARITÉ

### 1. Examens

- **121 examens se sont tenus en distanciel** (licences, licences professionnelles et masters)
- **23 examens organisés en présentiel** (L2 et L3 de Sociologie, L3 Archéologie, DU Archives, master 1 et 2 Migrations Internationales et le master 2 Psychologie pour certains parcours)
- Il a été complexe d'élaborer le calendrier des examens des licences dans la mesure où les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences étaient insuffisamment précises et peu claires.
- Quelques problèmes rencontrés :
  - 1 - Quelques erreurs dans les sujets (édition partielle ou erreur dans l'énoncé) : Proposition : revoir la procédure de vérification avant les tirages : nombre de questions à indiquer systématiquement sur le sujet ou le nombre de points pour chaque question. Après la mise en forme, validation systématique par l'enseignant.e responsable du sujet.
  - 2 - Un examen en distanciel reporté en Géographie suite à l'absence de paramétrage dans UPdago.
  - 3 - Certain.e.s étudiant.e.s en situation de handicap n'ont pas pu bénéficier des aménagements préconisés par le pôle handicap (temps supplémentaire pour les examens en distanciel).
  - 4 - Un sujet d'examens a été envoyé pendant les congés de fin d'année. Cet examen avait lieu le mardi de la rentrée. Le délai de traitement était beaucoup trop court. D'autant plus qu'il faut traiter les spécificités des étudiant.e.s bénéficiant d'un Contrat d'Aménagement d'Etudes.

Date limite des retours pour les notes de Contrôle Continu: **lundi 25 janvier**

Date limite des retours pour les notes des Examens Terminaux : **lundi 8 février**

Date limite pour l'affichage des résultats provisoires (pas de délibération à l'issue du semestre 1, comme prévu depuis 2 ans)

Mise en ligne sur l'ENT des étudiant.e.s: **vendredi 26 février**

## Echanges :

\*Sur la question du tiers-temps accordé aux étudiant.e.s avec un CAE, il est vrai que certain.e.s enseignant.e.s ont pensé qu'ayant déjà accordé un temps de composition supplémentaire sur les examens en distanciel il n'y avait pas besoin d'accorder le tiers-temps. Le rappel est fait ici (comme il a été fait en conseil d'UFR le jeudi 21 janvier dernier) qu'il faut accorder un tiers-temps en plus du temps accordé aux étudiant.e.s ne bénéficiant pas d'un CAE.

Pour accorder ce tiers-temps, il faut créer des exceptions dans le paramétrage de UPdago. Chaque enseignant.e. doit manuellement enregistrer chaque étudiant.e.

Autre solution, à voir avec le service informatique, créer une cohorte spécifique dès le début du semestre.

Il y a 170 étudiant.e.s en situation de handicap à l'UFR.

\*Il est proposé de prendre le temps de faire un point pédagogique sur l'enseignement et la tenue des examens à distance. Il serait intéressant de connaître les taux de présence et de réussite des étudiant.e.s. Il faudrait également faire un bilan du travail des enseignant.e.s. Un bilan sur les UE disciplinaires sur les 3 dernières années est d'ores et déjà prévu pour la prochaine commission formation.

## 2. AMETYS

- Mise en ligne du catalogue 2021-2022 depuis le 7 décembre → possibilité de modifier / enrichir le descriptif des formations (hors maquettes et MCCC) / voir la nouvelle version sur <https://formations.univ-poitiers.fr>
- Campagne de modification des maquettes et MCCC du 14 décembre au 5 février (validation mention) → travail porteu.r.se.s de mentions / assesseures obligatoire
- Vote en commission formation « exceptionnelle » le 11 février
- Date butoir de la validation par la composante le 22 février

Peu de modifications ont été demandées à ce jour.

Pour rappel, ces informations sont celles qui sont données aux étudiant.e.s pour les modalités d'évaluation et qui conditionnent le paiement des vacataires et les fiches de service des enseignant.e.s (via le logiciel OSE).

## 3. Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences

Mise à jour pour la rentrée 2021

Cf guide d'utilisation AMETYS page 58

- **Epreuves de contrôle continu** : ne pas préciser la durée

- **Epreuves terminales** : privilégier une seule épreuve à l'échelle de l'UE (ou dans la limite d'une durée totale de 4h pour ne pas rallonger la période des examens) – Privilégier le tirage au sort si nécessaire - Préciser la durée pour les examens terminaux.
- **Ne pas associer de coefficient pour les quitus présence**
- **Supprimer les codes APOGEE dans AMETYS si création de nouvelles matières ou UE** (car nécessité de créer un code pour chaque nouvelle matière ou UE)
- **Bien relire les MCCC pour chaque UE même si aucune modification n'est envisagée** (il peut y avoir des erreurs antérieures non corrigées)
- **Préciser le nombre de contrôles prévus pour les contrôles continus et examens terminaux** (cela conditionne le nombre de notes attendues et éventuellement le nombre d'étiquettes à éditer)
- **Être très précis.e dans les MCCC : bien rattacher l'évaluation prévue à la matière ou à l'UE**
- **Pour les UE 4 à choix** : préciser UE (et non choix) : l'UE est alors en gras dans AMETYS (la lecture est facilitée)
- **Pour les masters** : coefficient de 1 à 5 en lien avec les ECTS

#### Echanges :

\* Les étudiant.e.s vont-ils.elles être consultés pour les modifications de maquettes ?  
 Il n'y a pas de modification de structure pendant qu'une offre de formation est en cours. Une exception a été faite pour la suppression du portail Psychologie/Sciences Du Langage qui a fait l'objet d'un vote en conseil d'UFR où les élu.e.s étudiant.e.s étaient présent.e.s. Ce dont on parle aujourd'hui, ce sont de simples corrections sur les maquettes et pour cela il n'y a pas de consultation prévue. Chaque département est libre de s'organiser comme il le souhaite à ce sujet.  
 Lorsque des modifications de MCCC sont faites suite à la situation sanitaire, alors un vote en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire est nécessaire et par défaut les élu.e.s étudiant.e.s sont donc consulté.e.s.

## POINT RENTREE / STAGES

### 1. Rentrée du 2<sup>nd</sup> semestre

La reprise de l'enseignement des TD et TP de L1 (avec une jauge de 50% de la capacité d'accueil des salles) et des enseignements dérogatoires accordés par le rectorat a été organisée. Elle est effective sur le campus depuis ce lundi 25 janvier. Elle a été reportée pour les enseignements du centre-ville suite à un cas de la COVID-19 dans l'équipe d'entretien. Les résultats définitifs des tests COVID ne seront connus que ce vendredi, il est

donc impossible à cette heure de donner la date de reprise des cours dans les locaux du centre-ville.

Une nouvelle circulaire ministérielle en date du 21 janvier demande aux établissements l'accueil « des étudiant.e.s en présentiel dans la limite de 20% de leur capacité d'accueil globale ». Cela représente pour les étudiant.e.s « l'équivalent d'une journée de présence par semaine ». Cette circulaire n'apporte pas plus de précisions. Des questions se posent sur son application. De plus, les médias parlent d'un possible confinement dans les jours à venir.

L'UP n'a pas encore communiqué sur l'application de cette nouvelle circulaire. Une conférence des directions des composantes ce jour a décidé d'appliquer la jauge à « 20% des capacités bâtimementaires des composantes ». Cette proposition est soumise au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui se réunit cet après-midi.

La position de la Direction de l'UFR est de ne pas réorganiser les emplois du temps et donc de ne pas appliquer la nouvelle circulaire. L'équipe décanale a décidé d'organiser un conseil d'UFR exceptionnel ce vendredi 29 janvier pour décider de la poursuite du 2<sup>nd</sup> semestre. Une communication aux personnels et étudiant.e.s sera faite à la suite de ce conseil.

#### Echanges :

\*Il est très regrettable qu'un cas de COVID-19 dans l'équipe d'entretien ait entraîné la fermeture des salles de cours du centre-ville. L'UP devrait avoir envisagé ce cas de figure et être capable d'apporter une solution autre que la mise à disposition d'un renfort d'une seule personne. Il est fait appel à une société privée pour le gardiennage en cas de besoin, la même chose pourrait être faite pour l'entretien. Il est important de rouvrir les universités car les étudiant.e.s et les enseignant.e.s souffrent de l'enseignement fait en totalité à distance.

## **2. Stages**

Le ministère ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet. On peut penser que les mêmes dispositions que celles prises l'an dernier seront adoptées, à savoir la possibilité de la neutralisation du stage ou de remplacer le stage par un autre travail, ou la prolongation au 31 décembre 2021 du délai pour effectuer un stage.

L'inquiétude grandit chez les étudiant.e.s. De grandes difficultés sont rencontrées pour trouver des stages à l'heure où les entreprises et les collectivités sont encouragées à favoriser le télétravail face à l'épidémie de la COVID-19.

Il est fortement espéré que dès qu'elle en aura la possibilité la CFVU se prononcera en faveur du remplacement du stage par une autre épreuve et la prolongation du délai pour effectuer le stage.

## QUESTIONS DIVERSES

\*Les étudiant.e.s de Master 1 HCP – parcours *Histoire de l'art, patrimoine et musées* ont des voyages pédagogiques prévus en mars. Des échanges avec des étudiant.e.s de l'Ecole du Louvre sont également prévus.

On ne sait pas où en sera la situation sanitaire au printemps et donc si les musées seront rouverts et si tous les enseignements en présentiel seront autorisés. Une demande de dérogation pour un enseignement en présentiel peut être faite si l'occasion se présente.

\*Ces mêmes étudiant.e.s rencontrent des difficultés pour effectuer leurs recherches pour leur mémoire. L'accès aux bibliothèques et aux Archives est rendu difficile par la nécessité de réserver une place et les délais d'attente sont longs.

Si une extension pour la date de soutenance des mémoires devait être accordée cela serait votée en réunion des assesseur.e.s ou en CFVU. Rien n'est connu à ce sujet pour le moment.

\*Les étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> année de Licence Histoire de l'Art ont eu un problème d'Emploi Du Temps : 11 heures de cours entre UE disciplinaires et autres étaient prévues sur la journée du lundi.

Les enseignant.e.s ne se sont pas concerté.e.s avant de placer leurs heures sur les 3 jours de créneaux d'UE disciplinaires. Les EDT doivent être relus dans leur ensemble et par mention pour éviter ces problèmes.

Le problème a été réglé dès que les étudiant.e.s se sont manifesté.